

TRIBUNE

Porter secours à la filière conchylicole est notre engagement

Le déplacement de Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, le 3 juin, sur le Bassin d'Arcachon a été un signal de reconnaissance et de soutien fort envoyé à nos conchyliculteurs. Cette visite officielle était attendue en ce temps d'extrême difficulté, conséquence directe de la crise sanitaire. Les gens de mer n'ont pas pour habitude de se plaindre. Leur travail est rude. Aussi, c'est avec dignité que le Comité National de la Conchyliculture, présidé par Philippe Le Gal, et les 7 Comités régionaux ont lancé un appel au secours. C'est avec humilité que nous avons souhaité leur répondre.

Une niche d'excellence dans le secteur alimentaire

La conchyliculture française produit près de 200 000 tonnes de coquillages par an pour un chiffre d'affaires d'environ 780 millions d'euros. Elle emploie 20 000 personnes. Définir, en 3 chiffres, la filière serait totalement réducteur. Qu'ils soient ostréiculteurs, mytiliculteurs ou producteurs d'autres coquillages, ils font tous partie de la grande famille des agriculteurs de la mer.

La France est le premier pays producteur et exportateur d'huîtres en Europe. Les Français sont les premiers consommateurs au monde d'huîtres à l'état frais.

Si nous sommes fiers de nos conchyliculteurs c'est parce qu'ils portent haut les couleurs du pavillon français et qu'ils contribuent à faire vivre une niche d'excellence dans le secteur alimentaire.

Une présence incontournable dans le secteur touristique

La filière conchylicole ne se limite pas à une production alimentaire. Elle est partie prenante du patrimoine culturel et touristique de nos côtes. C'est un maillon essentiel de l'attractivité de nos bords de mer. L'activité sur l'eau et dans les parcs, le travail sur terre et autour des cabanes sont le témoignage d'une présence à l'année qui valorise, été comme hiver, nos territoires littoraux. Les fêtes locales mettent en valeur leur savoir-faire ancestral et sont des temps forts des animations estivales. Autour de ces produits d'exception il existe une forte valeur ajoutée affective, une convivialité communicative. Les dégustations sur site en sont le parfait témoignage.

Le patriotisme alimentaire doit être accompagné par des mesures de sauvetage

Cette crise sanitaire aura, entre autres, fait comprendre aux Français que nos producteurs locaux sont les meilleurs garants pour assurer la qualité de notre alimentation. La consommation de produits frais français trouve tout son sens dans la double volonté de soutenir la production nationale et de valoriser les circuits courts.

La filière conchylicole pourra bénéficier de cet élan. Mais, cela ne suffira pas à sauver les entreprises souvent petites et familiales. Aussi, les annonces de Didier Guillaume, Ministre de tutelle, sont particulièrement bienvenues. Les exonérations de charges, de loyers et de redevances de l'occupation du domaine public sont un premier pas. La confirmation du soutien de l'Europe pour compenser les pertes de chiffre d'affaires est tout aussi importante. La mobilisation des collectivités locales ne sera pas de trop dans ce processus de sauvetage et de pérennisation de la filière conchylicole.

Notre volonté est de rester attentifs à la mise en oeuvre des engagements qui ont été annoncés.

Sophie Panonacle, Députée de la Gironde - **Xavier Batut**, Député de la Seine-Maritime - **Hervé Pellois**, Député du Morbihan - **Didier Le Gac**, Député du Finistère - **Jean-Pierre Pont**, Député du Pas de Calais - **Monica Michel**, Députée des Bouches-du-Rhône - **Christophe Euzet**, Député de l'Hérault - **Sonia Krimi**, Députée de la Manche - **Yannick Haury**, Député de la Loire-Atlantique - **Jean-Charles Larsonneur**, Député du Finistère - **Sereine Mauborgne**, Députée du Var - **Stéphanie Kerbarh**, Députée de la Seine-Maritime - **Eric Bothorel**, Député des Côtes d'Armor - **Fabien Lainé**, Député des Landes - **Graziella Melchior**, Députée du Finistère - **Stéphane Buchou**, Député de la Vendée - **Alain Perea**, Député de l'Aude - **Bertrand Bouyx**, Député du Calvados - **Laurence Gayte**, Députée des Pyrénées-Orientales - **Bertrand Sorre**, Député de la Manche - **Emilie Guerel**, Députée du Var - **Stéphane Travert**, Député de la Manche - **Stéphane Claireaux**, Député de Saint-Pierre-et-Miquelon - **Philippe Folliot**, Député du Tarn - **Patricia Mirallès**, Députée de l'Hérault - **Gwendal Rouillard**, Député du Morbihan - **Liliana Tanguy**, Députée du Finistère - **Saïd Ahamada**, Député des Bouches-du-Rhône - **Erwan Balanant**, Député du Finistère - **Raphaël Gérard**, Député de la Charente-Maritime - **Audrey Dufeu Schubert**, Députée de la Loire-Atlantique - **Lionel Causse**, Député des Landes - **Annaïg Le Meur**, Députée du Finistère.